



Aidez moi à m'en sortir !

Par **xander123**, le **19/01/2017 à 15:50**

Bonjour tout le monde, je suis un marocain sans papier, rentré en france en 2014-2015 visa schengen pour raison études, ait un titre séjour étudiant en 2015-2016. Aujourd'hui je me trouve sans papiers car j'ai pas renouvelé mon titre séjour à cause de problèmes de santé et autres motifs. je suis avec une française depuis 2015.

j'ai :

Des attestations d'edf qui montrent que je demeure avec mademoiselle depuis 10/2016.

Son adresse de domicile sur ma carte de séjour expirée 2015/2016.

Un document du huissier qui montre que c'est bien moi qui a pris le document en janvier 2017.

Je voudrais savoir si possible de régulariser ma situation sans retourner au bled. je dépend de la préfecture du Nord.

On n'a pas encore fait le mariage. Je peux encore patienter quelques mois pour cumuler d'autres preuves de vie commune mais donnez moi svp des exemples possible car ses factures d'edf, gdf, internet c'est par année.

Que pourrais je faire ?

[s]c'est quoi les preuves possible, simple et de valeur que je peux faire avec elle pour prouver cette vie commune [/s]sachant que je demeure ca fait un an avec elle mais j'avais des problèmes de santé qui m'ont empêché de s'occuper de mes papiers.